
Structure du profil d'enseignement et programme d'études

BACHELIER INFIRMIER SPECIALISE EN SANTE COMMUNAUTAIRE

Haute Ecole EPHEC - Avenue Konrad Adenauer, 3 – 1200 Bruxelles.	
DOMAINE	15
DEPARTEMENT	Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire
IMPLANTATION	Galiléo – Schaarbeek
ANNEE ACADEMIQUE	2024-2025

TABLE DES MATIERES

I.	ADN pédagogique de la HE EPHEC	2
1.1.	Les fondements	2
1.2.	Notre vision à horizon 2025	2
1.3.	Les valeurs	2
1.4.	Positionnement pédagogique	2
1.5.	L'esprit d'entreprendre	3
II.	ADN du Bachelier Infirmier spécialisé en santé communautaire.....	4
2.1.	Valeurs	4
2.2.	Accents particuliers dans la formation.....	4
III.	Référentiel de compétences de l'infirmier spécialisé en santé communautaire.....	5
3.1.	Profil professionnel.....	5
3.2.	Compétences	6
IV.	Acquis d'apprentissage Terminaux (AAT) du Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire de l'EPHEC.....	7
V.	Architecture du Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire	8
5.1.	Cohérence de la formation.....	9
VI.	Programme en ECTS	10
VII.	Compatibilité avec les acquis d'apprentissages terminaux.....	12
VIII.	Respect des contenus minimaux	13

I. ADN pédagogique de la HE EPHEC

Notre ADN pédagogique se décline selon cinq axes : les fondements de notre formation, notre vision à horizon 2025, les valeurs de notre institution, le positionnement pédagogique et l'esprit d'entreprendre.

1.1. Les fondements

Depuis sa création en 1969, l'EPHEC se fonde sur la conviction que le premier cycle d'études supérieures peut être organisé en abordant de plain-pied la formation spécialisée, que partir de problèmes concrets motive fortement jeunes et adultes, les aide à se structurer l'esprit et les forme en peu de temps.

Notre enseignement supérieur de type court

-  est axé sur des formations à contenus pratiques centrées sur le développement de compétences propres à un profil professionnel déterminé ;
-  favorise le développement d'un savoir-être «social »;
-  favorise la prise de responsabilité dans l'organisation du travail;
-  implique une participation active aux processus d'apprentissage;
-  vise une efficacité opérationnelle immédiate des diplômés

1.2. Notre vision à horizon 2025

Dans une société du savoir complexe et en transition, chacun doit pouvoir, à tout moment, bénéficier d'un environnement d'apprentissage innovant et pluridisciplinaire, où acquérir une expérience apprenante adaptée à l'évolution des compétences et à chaque étape de la vie.

1.3. Les valeurs

Les valeurs sont essentielles pour assurer une culture d'entreprise privilégiant l'autonomie et le développement des compétences individuelles et collectives. Cinq valeurs essentielles guident les choix et décisions de l'ASBL EPHEC-Galilée : la responsabilité, la bienveillance, l'imagination, l'intégrité et l'ambition.

1.4. Positionnement pédagogique

Depuis sa création, l'ASBL EPHEC-Galilée fonde sa pédagogie sur sa volonté de proposer des formations **pratiques, professionnalisantes et de proximité.**

La pédagogie comprend le volet « enseignement » et le volet « apprentissage », tous deux en interaction. De nouveaux rôles sont dévolus à l'enseignant, pour accompagner l'étudiant dans son parcours de plus en plus individualisé. Pour les remplir, il faut miser sur une **pédagogie ouverte, différenciée** et qui développe chez l'étudiant **son esprit d'entreprendre**. Nous voulons soutenir le développement professionnel des enseignants et promouvoir l'innovation pédagogique, notamment grâce à l'exploitation du potentiel lié aux technologies numériques, mais aussi encourager les équipes à évaluer régulièrement l'impact de ces nouvelles méthodes sur la progression de l'apprentissage des étudiants.

1.5. L'esprit d'entreprendre

Par sa conception de la formation supérieure et ses orientations professionnalisantes et pratiques, l'esprit d'entreprendre fait partie de l'ADN de l'EPHEC.

En insufflant à tous nos étudiants tout au long de leurs études cet esprit d'entreprendre, fait de persévérance, de créativité, d'optimisme, d'esprit d'équipe et d'autonomie, nous les incitons à se mettre en projet, ce qui favorise leur future employabilité.

Depuis décembre 2015, la Haute Ecole EPHEC reconnaît le statut académique d'étudiant entrepreneur, afin de soutenir les jeunes qui, parallèlement à leur parcours de formation, désirent se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat. Ce statut d'étudiant entrepreneur, accordé sur dossier, donne la possibilité aux étudiants concernés de concilier plus facilement leurs études et la création d'une entreprise : aménagements horaires, motivation de certaines absences liées à leurs activités entrepreneuriales, accès à une série de formules d'accompagnement, à des conférences, échanges avec entrepreneurs et études de cas.

Pratiquement, deux structures sont organisées localement, une à Louvain-la-Neuve- et une à Bruxelles. Cet ancrage local permet également de collaborer plus aisément avec les acteurs locaux. Ces cellules, bénéficiant de subsides régionaux, ont pour objectif d'accompagner, de mettre en lumière et en réseau les étudiants et les anciens à profil entrepreneur.

II. ADN du Bachelier Infirmier spécialisé en santé communautaire

2.1. Valeurs :

La formation d'infirmier spécialisé en santé communautaire dispensée à l'EPHEC santé a pour objectif d'amener l'étudiant à se construire une identité professionnelle forte afin qu'il puisse devenir un acteur proactif du système de santé de demain.

Au terme de sa formation, il aura développé et exercé les compétences fondamentales nécessaires à l'accompagnement des personnes, aidants proches et collectivités dans le vécu de leurs expériences de santé et lors des moments de transitions vécus par ceux-ci.

Notre formation est fondée sur des valeurs humanistes et postule que tant le futur professionnel que le bénéficiaire de soins qu'il accompagnera, sont des individus libres et pleinement responsables. Les notions de tolérance, d'indépendance, d'autonomie, d'ouverture, de curiosité et de créativité sont, de ce fait, indissociables de la formation.

Les valeurs clés promues par la formation sont :

- Le bien être global avec une vision holistique de la santé, incluant le bien-être physique, mental et social ;
- Le droit à la santé : l'importance du droit à la santé et du devoir de l'Etat de fournir des soins de santé primaire de qualité ;
- L'approche communautaire qui se veut la promotion de la santé à travers une action sur les déterminants sociaux et collectifs de la santé ;
- La participation et l'empowerment qui souhaitent encourager l'implication active des individus et des communautés dans la gestion de leur santé.

Ces valeurs sont donc intégrées dans le cursus pour former des professionnels capables de répondre aux besoins de la société et du marché de l'emploi tout en promouvant l'équité et la justice sociale.

2.2. Accents particuliers dans la formation

La formation propose un contenu d'enseignement visant le développement de compétences diversifiées et adaptées au marché de l'emploi et aux défis de santé publique. Outre le bagage scientifique et les interventions spécifiques aux soins infirmiers, le développement de compétences en sciences humaines de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique et à aborder le développement de leur identité professionnelle, tout en garantissant leur épanouissement personnel. Cette formation garantit une large base d'aptitudes et un haut niveau de connaissances, elle a le souci de stimuler de manière constante la qualité, la recherche et l'innovation.

III. Référentiel de compétences de l’infirmier spécialisé en santé communautaire

3.1. Profil professionnel

La formation d’infirmier spécialisé en santé communautaire encourage l’étudiant à construire son identité professionnelle et personnelle en mobilisant les compétences acquises en IRSG et celles spécifiques à la spécialisation. Tout au long de celle-ci, il sera amené à développer son esprit critique et son sens des responsabilités, à faire preuve d’une grande capacité d’adaptation et à promouvoir des valeurs humaines et sociales essentielles à la profession.

Dans son approche, l’infirmier spécialisé en santé communautaire questionne, analyse et évalue des pratiques permettant d’identifier des besoins et/ou demandes du/des bénéficiaire(s)¹ dans le respect des cadres déontologiques, légaux et éthiques.

Durant sa formation, l’étudiant renforcera ses savoirs pour affiner cette posture spécifique de questionnement et d’analyse centrée sur une vision globale de la santé.

Il développera ses capacités à informer et à communiquer efficacement avec divers publics, dans différents contextes et en tenant compte des trois points d’ancrage spécifiques aux interventions en santé communautaire.

Le premier point d’ancrage concerne la promotion de la santé traduite par une vision positive et globale de la santé et consistant, entre autres, à promouvoir les soins de santé primaire, à lutter contre les inégalités sociales de santé et à favoriser l’accessibilité et la participation.

Le second cible la mobilisation des ressources des individus, du réseau, des partenaires et des professionnels des différents secteurs dans une dynamique de co-construction et d’empowerment.

Le dernier consiste en la conception, la mise en œuvre et l’évaluation de projets au départ de diagnostics psycho-médico-sociaux et communautaires. L’infirmier spécialisé en SC en déployant différents outils, qu’il se sera approprié durant la formation, réalise un travail de proximité avec le bénéficiaire réel partenaire de soins.

Au sein d’une société en perpétuelle évolution, il sera capable d’identifier un problème de santé en lien avec celle-ci afin de construire et de mener des projets collaboratifs. Durant sa formation, l’étudiant enrichit ses connaissances et compétences en intégrant les résultats de la recherche.

Il prendra conscience de l’importance de continuer à se former en participant, entre autres, à des séminaires, des journées d’études, des conférences ou encore en partageant autour de pratiques avec une association professionnelle d’infirmiers spécialisés en santé communautaire.

L’empowerment, le développement de l’autonomie, de la santé de l’individu et de sa communauté, le déploiement de l’esprit de solidarité et de justice sociale, ainsi qu’une attitude fondée sur le respect, la bienveillance, l’humilité et l’équité soutiennent la vision de l’infirmier en santé communautaire. Sources de motivations majeures et influençant les actions, celles-ci sont investies au travers des différents dispositifs de la formation et par l’intermédiaire du développement du projet.

Enfin, acteur de changement, l'étudiant développera ses capacités de leadership par une approche holistique en s'associant aux personnes qu'il accompagne afin de les stimuler à prendre une part active à la réalisation des projets d'interventions individuels, collectifs ou communautaires.

3.2. Compétences

C1: S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

- C1.1. Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
- C1.2. Construire son projet professionnel en faisant preuve d'engagement
- C1.3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- C1.4. Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- C1.5. Adopter un comportement responsable et citoyen

C2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- C2.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- C2.2 Respecter la déontologie propre à la profession
- C2.3. S'engager dans une réflexion éthique

C3 : Gérer (participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- C3.1 Mobiliser les ressources du bénéficiaire, du groupe, la communauté comme acteur dans les soins, activités, projets.
- C3.2 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire/le réseau
- C3.3 Animer un groupe
- C3.4 Participer à la démarche qualité
- C3.5 Exercer un raisonnement scientifique
- C3.6 Proposer des pistes de réflexion et de changement

C4 : Concevoir et /ou gérer des activités et soins spécifiques avec la participation du bénéficiaire, groupe, communauté

- C4.1 Favoriser la participation du bénéficiaire, du groupe, de la communauté
- C4.2 Élaborer un diagnostic psycho-médico-social individuel / un diagnostic communautaire
- C4.3 Concevoir un projet d'intervention¹ individuel / communautaire

C5: Assurer une communication professionnelle

- C5.1. Communiquer avec les bénéficiaires, les pairs, les professionnels et le réseau
- C5.2. Transmettre les données oralement et/ou par écrit
- C5.3. Evaluer la communication professionnelle

C6 : Réaliser les interventions et/ou projet spécifiques à la santé communautaire avec la participation du bénéficiaire, du groupe et/ou de la communauté

- C6.1. Opérationnaliser un projet d'intervention individuel/communautaire
- C6.2. Evaluer l'intervention/projet
- C6.3. Ajuster et/ou poursuivre l'intervention/projet

IV. Acquis d'apprentissage Terminaux (AAT) du Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire de l'EPHEC

Durant et au terme de sa formation l'étudiant se construit professionnellement en se référant à un modèle conceptuel qu'il intègre dans l'application de sa démarche de santé communautaire. Il prend connaissance des réglementations en vigueur et s'adapte au cadre légale et institutionnel afin de développer une réflexion éthique et déontologique.

Par la réflexivité dont il fait preuve, il cherche sans cesse a participation des acteurs, l'amélioration de la qualité et intègre différentes sources de savoir dont ceux issus de la recherche.

Sur base de ces principes fondamentaux, au terme de sa formation l'étudiant :

1. Démontre, de manière constante et transversale sa capacité à s'impliquer dans la spécialisation tant dans son champ autonome qu'en collaboration, favorisant la santé et le mieux-être de chaque acteur et visant l'atteinte de résultats identifiés.
2. Communique, en mobilisant différentes techniques, pour devenir un facilitateur de communication entre les bénéficiaires et les professionnels du réseau identifié.
3. Accompagne, de manière holistique les acteurs et s'associe à eux afin de les stimuler à prendre une part active à l'acquisition ou au renforcement de compétences et de comportements de santé visant, par ce biais, la réduction des inégalités sociales de santé.
4. Conçoit ou améliore, en tenant compte de la diversité socio-culturelle et des milieux de vie, les interventions individuelles ou communautaires axées sur la promotion de la santé, l'éducation, et/ou la prévention de la maladie, pour favoriser l'empowerment, la participation et la non-dépendance des acteurs.
5. Démontre, sa capacité à initier et à accompagner la mise en œuvre des projets en mobilisant les ressources, en collaborant avec le réseau et en intégrant les acteurs aux différentes phases du projet.
6. Evalue, les interventions individuelles ou communautaires, lors de situations d'intégrations professionnelles et au travers d'une démarche participative.
7. Appréhende, les enjeux politiques pour contextualiser les interventions.
8. Adopte, une démarche réflexive et éthique sur ses pratiques en tenant compte des savoirs et de la diversité socio-culturelle des acteurs dans une perspective de promotion de la justice sociale et de l'équité en santé.

v. Architecture du Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire

Section : Spécialisation en santé communautaire Année académique 2024-2025			
Codes	Libellés courts	ECTS	Heures/an
	<u>MODULE 1 Connaissances de base-Généralités</u>	12	174
	UE 1 - Fondements et concepts en santé communautaire	5	72
	UE 2 - Déterminants sociaux de la santé et recherche appliquée	3	46
	UE 3 – Analyse des publics et des contextes : partie 1	4	56
	<u>MODULE 2 Aspects pratiques de la santé communautaire- Applications pratiques</u>	21	310
	UE 1 – Analyse des publics et des contextes : partie 2	5	60
	UE 2 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 1	6	100
	UE 3 - Stages : Analyse des structures de santé et observation participative de projets mis en place	10	150
	<u>MODULE 3 : Enjeux de santé publique-intégration</u>	27	416
	UE 1 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 2	3	52
	UE 2 - Enjeux de santé publique et socio-économiques	2	30
	UE 3 - Législation sociale et déontologie et éthique	2	34
	UE 4 - Stage d'intégration	20	300
	TOTAL 4ème SPECIALISATION	60	900

5.1. Cohérence de la formation

La formation est structurée autour de 3 modules qui se développent progressivement au cours du cursus.

Le premier module, principalement dispensé au premier quadrimestre, rassemble des cours axés sur la construction de l'identité professionnelle. Ces cours mettront en évidence les généralités au travers de concepts, de définitions et de recherche appliquée. L'étudiant commencera à s'outiller pour réaliser une première confrontation au terrain sous forme de rencontres, de visites, de colloques. Ce module rassemble les connaissances fondamentales indispensables pour aborder les autres modules du programme de formation.

Le deuxième module s'axe sur les aspects pratiques et les applications dans le domaine de la santé communautaire. Les individus, collectivités et/ou communautés sont abordées au travers d'un continuum de vie et en fonction de contextes identifiés. La méthodologie dispensée permettra à l'étudiant d'affiner son analyse afin de mettre en place des projets en santé, répondant aux besoins des professionnels et aux demandes des différents publics. Un premier stage viendra conscientiser cet aspect pratique au travers d'une observation participative.

Le troisième et dernier module du programme s'articule autour de l'intégration avec un positionnement plus méta, au regard des enjeux de santé publique. Ce module affine la méthodologie de projets et la démarche en santé communautaire, et exploite également différents outils de communication, permettant ainsi à l'étudiant de se constituer une boîte à outils pour son futur professionnel. Après un premier stage d'observation participative de cinq semaines, un deuxième stage de 12 semaines est organisé. Celui-ci permet à l'étudiant de s'intégrer dans une démarche de santé communautaire. Un travail de fin d'étude est attendu, travail qui reprendra la démarche en santé communautaire réalisée par l'étudiant lors de son second stage.

VI. Programme en ECTS

Bloc Spécialisation	Intitulé	ects
	<u>MODULE 1 Connaissances de base-Généralités</u>	
	UE 1 - Fondements et concepts en santé communautaire	5
	Fondements : historique et concepts	3
	Organisation et gestion des structures de santé	1
	Géographie humaine	1
	UE 2 - Déterminants sociaux de la santé et recherche appliquée	3
	Statistiques et épidémiologie	1
	Déterminants de la santé et recherche appliquée	1
	Santé environnementale	1
	UE 3 – Analyse des publics et des contextes : partie 1	4
	Santé familiale et scolaire	1
	Psychologie des groupes (sociale, des groupes et leadership)	3
	<u>MODULE 2 Aspects pratiques de la santé communautaire-Applications pratiques</u>	
	UE 1 – Analyse des publics et des contextes : partie 2	5
	Santé des personnes âgées	1
	Santé mentale	1
	Santé au travail	1
	Approche systémique et culturelle de la famille (Approche philosophique et psychologique de la famille)	2
	UE 2 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 1	6
	Méthodologie relationnelle de base	1
	Méthodologie de projet Généralités	1
	Conception et coordination d'une journée d'étude	2
	Méthodologies d'éducation pour la santé	2
	UE 3 - Stages : Analyse des structures de santé et observation participative de projets mis en place	10
	<u>MODULE 3 : Enjeux de santé publique-intégration</u>	
	UE 1 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 2	3
	Entretien motivationnel	1

	Communication non violente et Médiation sociale	1
	Méthodologie de projet et démarche en santé communautaire	1
	UE 2 - Enjeux de santé publique et socio-économiques	2
	Santé publique	1
	Sociologie appliquée	1
	UE 3 - Législation sociale et déontologie et éthique	2
	Déontologie et éthique	1
	Législation sociale	1
	UE 4 - Stage d'intégration	20
	<i>Supervision (individuelle et/ou collective) sous forme d'atelier autour des projets des étudiants % stages 15h en AIP issues du cours méthodologie de projet</i>	
	TOTAL 4ème SPECIALISATION	60

AIP : activité d'intégration professionnelle

VII. Compatibilité avec les acquis d'apprentissages terminaux

MODULE 1 = Connaissance de base - généralité		
UE	Contenu	AAT
UE 1 - Fondements et concepts en santé communautaire	Fondements : historique et concepts, Organisation et gestion des structures de santé, Géographie humaine	AAT1, AAT8
UE 2 - Déterminants sociaux de la santé et recherche appliquée	Statistiques et épidémiologie, Déterminants de la santé et recherche appliquée, Santé environnementale	AAT4, AAT 8
UE 3 – Analyse des publics et des contextes : partie 1	Santé familiale et scolaire, Psychologie des groupes (sociale, des groupes et leadership)	AAT2, AAT3, AAT4
MODULE 2 = Aspects pratiques de la santé communautaire-Applications pratiques		
UE	Contenu	AAT
UE 1 – Analyse des publics et des contextes : partie 2	Santé des personnes âgées, Santé mentale, Santé au travail, Approche systémique et culturelle de la famille (Approche philosophique et psychologique de la famille)	AAT2, AAT3, AAT4
UE 2 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 1	Méthodologie relationnelle de base, Méthodologie de projet Généralités, Conception et coordination d'une journée d'étude, Méthodologies d'éducation pour la santé	AAT2, AAT4, AAT5, AAT8
UE 3 - Stages : Analyse des structures de santé et observation participative de projets mis en place		AAT1,AAT2, AAT3, AAT4, AAT5, AAT6, AAT7, AAT8
MODULE 3 = Enjeux de santé publique-intégration		
UE	Contenu	AAT
UE 1 - Méthodologie de projet, démarche en santé communautaire et principes de communication partie 2	Entretien motivationnel, Communication non violente et Médiation sociale, Méthodologie de projet et démarche en santé communautaire	AAT2, AAT4, AAT5, AAT8
UE 2 - Enjeux de santé publique et socio-économiques	Santé publique, Sociologie appliquée	AAT7
UE 3 - Législation sociale et déontologie et éthique	Déontologie et éthique, Législation sociale	AAT8
UE 4 - Stage d'intégration	<i>Supervision (individuelle et/ou collective) sous forme d'atelier autour des projets des étudiants % stages 15h en AIP issues du cours méthodologie de projet</i>	AAT1,AAT2, AAT3, AAT4, AAT5, AAT6, AAT7, AAT8

VIII. Respect des contenus minimaux

La formation Bachelier infirmier spécialisé en santé communautaire dispensée à EPHEC santé répond aux critères minimaux imposés aux différentes formations de la FWB. A ce titre, elle contient minimum :

- 2 4 crédits de sciences fondamentales et biomédicales
- 2 6 crédits de sciences humaines et sociales
- 2 6 crédits de sciences professionnelles
- 2 30 crédits d'AIP
- 2 2 crédits de recherche appliquée

Par ailleurs les mots-clés suivants se retrouvent dans les différentes fiches ECTS de l'institution certifiant ainsi l'abord des différents concepts au cours de la formation :

Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires Analyse et gestion des structures de santé communautaires et méthodologies d'interventions Déontologie et éthique Déterminants de santé Economie et politique sociale Epidémiologie Géographie humaine	Législation sociale Organisation administrative et gestion du travail Psychologie des groupes Psychologie sociale Santé et pathologie sociale par tranche d'âge et par milieux de vie Santé publique Sociologie Statistique
--	---